



HAL
open science

Les vestiges de la cité romaine et de la cathédrale de Glandèves, à Entrevaux

Mathias Dupuis

► **To cite this version:**

Mathias Dupuis. Les vestiges de la cité romaine et de la cathédrale de Glandèves, à Entrevaux. Au fil du Coulomp, 2023, 5, pp.16-29. halshs-04220436

HAL Id: halshs-04220436

<https://shs.hal.science/halshs-04220436>

Submitted on 27 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les vestiges de la cité romaine et de la cathédrale de Glandèves, à Entrevaux

>> MATHIAS DUPUIS

Conservateur du patrimoine / Directeur de l'archéologie, Chartres métropole
Ancien responsable du service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence (2011-2018)

Les origines de la ville d'Entrevaux remontent au moins à la période romaine, sans doute plus précisément au début de notre ère, dès lors que l'empire romain étend sa domination sur les Alpes méridionales, après la victoire de l'empereur Auguste sur les peuples alpins en 14 avant J.-C.¹ Cet événement militaire et politique, célébré par l'édification du trophée de la Turbie, marque le début de la formation de la *prefectura* puis de la *provincia* des Alpes Maritimes, qui s'étend à la fin de l'Antiquité depuis les rivages de la Côte d'Azur jusqu'aux cimes du Briançonnais¹. Comme les autres provinces romaines, les *Alpes Maritimae* –

dont le siège est d'abord situé à Cimiez/*Cemelenum*, quelques kilomètres au nord de la ville antique de Nice/*Nikaia*, puis à Embrun/*Eburodunum* à partir de la fin du III^e siècle – sont divisées en cités (*civitates*), dont chacune correspond à un territoire contrôlé depuis un chef-lieu [Fig. 1, 2]. Ce découpage administratif est notamment connu par un document composé entre la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle pour les besoins de l'administration impériale et dénommé « Notice des Gaules » (*Notitia Galliarum*)². Dans ce document apparaît la *civitas Glannatina*, qui a donné son nom au lieu-dit Glandèves, à proximité d'Entrevaux.



Fig. 1 : La province des Alpes Maritimae à la fin de l'Antiquité
(Yann Dedonder, Mathias Dupuis / SDA 04)



Fig. 2 : La province ecclésiastique d'Embrun au début du XVIII^e siècle
(Jean-Baptiste Nolin, Galliae christianae Provincia ecclesiastica Ebredunensis, 1725 – source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

¹ Sur la formation de la province des Alpes Maritimae, se reporter à Morabito 2010a.

² Sur la notice des Gaules, voir Beaujard, Prévot 2004.

* La rédaction de cet article est issue d'un travail d'équipe, conduit par le service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence. Je tiens à remercier, à cet égard, les différents participants à l'opération : Soazic Bezault, Clément Bouterin, Thomas Castin, Yann Dedonder, Jean-François Devos et Rémi Rêve. Mes remerciements vont également à Guy Barruol, pour nos échanges sur ce dossier.

³ Le site de plaine est désigné, sur les cartes anciennes, sous le toponyme *la Seds* ou *l'Évêché*. Il existe également un lieu-dit *Glandève* qui correspond à un site perché situé à 1,5 km au sud-est de la Seds, sur les terrasses qui surplombent la vallée du Var. C'est à cet emplacement, où subsistent des vestiges de fortifications médiévales, que s'élevait l'ancienne bastide des évêques, attestée à partir de la fin du Moyen Âge. Un lien doit sans doute être établi entre ce site et le *castrum de Glaneze* mentionné dans les listes de *castra* et les enquêtes comtales du XIII^e siècle. Le toponyme *la Seds*, fréquent en Provence, renvoie au terme de « siège », au sens de « siège épiscopal » et désigne donc couramment l'emplacement d'une cathédrale primitive lorsqu'un déplacement est intervenu au fil des siècles (comme cela est le cas à Aix-en-Provence par exemple).

Il est admis de longue date que l'agglomération romaine se situe à l'emplacement de l'ancienne cathédrale Notre-Dame, environ 1 km à l'est de l'agglomération actuelle [Fig. 3]. Les connaissances sur cette ville sont cependant bien minces et aucune recherche archéologique conséquente n'a jamais été entreprise dans le périmètre du parc de Glandèves, où les anciens bâtiments des évêques accueillent, depuis le début des années 1980, l'hôpital local.

Le parc de Glandèves, aussi dénommé domaine de la *Seds*³, se présente sous la forme d'un vaste enclos polygonal d'environ 7 hectares, presque entièrement occupé par les vergers qui se développent dans cette partie de la plaine du haut-Var [Fig. 4]. Sa partie nord-ouest abrite les bâtiments de l'hôpital, installé dans l'ancienne demeure

épiscopale, elle-même construite au début du XVIII^e siècle. L'abside de la cathédrale, seul vestige de l'église médiévale conservé en élévation, jouxte ces bâtiments à l'est [Fig. 5]. Au fil du temps, des vestiges archéologiques significatifs ont été régulièrement mis au jour dans le périmètre du site, notamment aux abords de la cathédrale. Il y a quelques années, un projet d'extension de l'hôpital a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique, conduit en juillet 2014 par le Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence. Associés aux sources textuelles médiévales, qui demeurent lacunaires, et aux documents d'archives modernes, les résultats de cette opération apportent quelques nouveaux éléments de réflexion sur l'histoire de l'agglomération antique et sur son évolution au cours des périodes médiévales et modernes.



Fig. 3 : Carte de localisation du site au 1 / 25 000e (SCAN 25© : IGN - PFAR 2013)



Fig. 4 : Vue d'ensemble du site de *la Seds* depuis le sud, en arrière-plan le castrum d'Entrevaux (Mathias Dupuis)

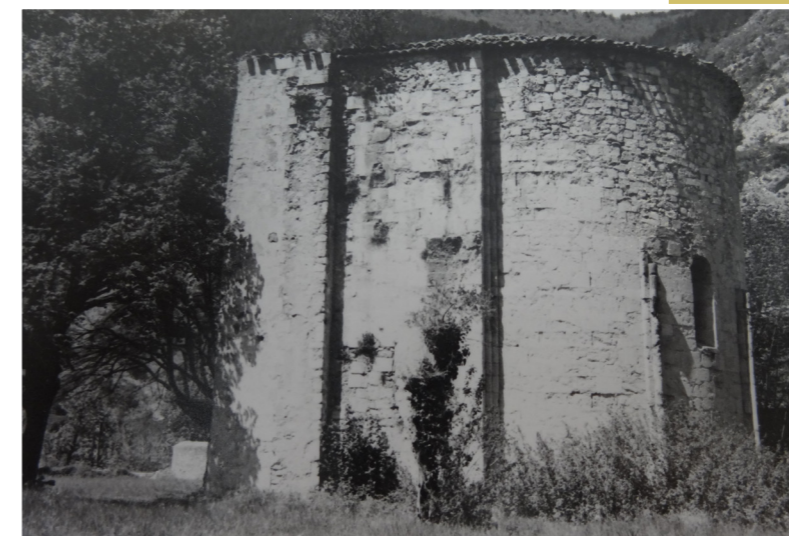


Fig. 5 : Le chevet de la cathédrale depuis le sud, en 1979 (UDAP 04)

LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

Jusqu'aux années 1950, la *civitas Glannatina* était uniquement connue par sa mention dans la Notice des Gaules. Ces maigres informations ont été étoffées par la découverte d'une épitaphe militaire du Haut-Empire, mise au jour en 1956, à *Carnuntum* en Pannonie (actuelle Hongrie), et dans laquelle apparaît le toponyme *Glanate*, ville d'origine du défunt⁴. La localisation de la ville romaine sur le site de *la Seds*, repose quant-à-elle sur une tradition qui remonte

aux premiers érudits provençaux⁵, étayée par un ensemble de découvertes archéologiques anciennes, localisées dans un périmètre réduit autour de l'abside de la cathédrale. Ces différents éléments, couplés à ses propres observations et prospections, avaient conduit Guy Barraul, dans un article publié en 1969, à situer l'agglomération antique au sud et à l'est de la cathédrale, dans le périmètre du mur d'enceinte qui enclot toujours le domaine aujourd'hui⁶.

⁴ Sur les données épigraphiques, se reporter aux travaux de Stéphane Morabito (Morabito 2010b, p. 166-171).

⁵ Cette localisation est proposée par Honoré Bouche dès 1664 (Bouche 1664, p. 279).

⁶ Barraul 1969.



Fig. 6 : Fragment de cuve baptismale paléochrétienne provenant de Glandèves et conservé au Musée Gassendi de Digne-les-Bains

Plusieurs vestiges archéologiques retrouvés aux abords de la cathédrale attestent en effet de la présence d'une occupation antique, notamment funéraire, dans le périmètre immédiat de l'édifice actuel⁷. Le site de *la Seds* avait déjà livré, à la fin du XIX^e siècle, les restes d'une cuve en marbre blanc désormais conservée au musée Gassendi à Digne-les-Bains. Des motifs végétaux et animaliers, sculptés en bas-relief, apparaissent à la base de l'objet, attribué à l'époque paléochrétienne [Fig. 6]. Sa provenance exacte demeure cependant inconnue. Par la suite, les découvertes les plus notables furent celles de plusieurs sépultures, dont les premières ont été mises au jour au début des années 1940 par l'entrepreneur Louis Bonnetty à l'est de l'abside de la cathédrale, et publiées par Fernand Benoit⁸. Il interprète la présence de deux inhumations disposées dans des coffres de tuiles maçonnés comme les vestiges d'une zone funéraire antique. Quarante ans plus tard, lors des travaux d'aménagement de l'hôpital, de nouvelles tombes du même type, étagées sur plusieurs niveaux, sont dégagées dans ce périmètre⁹. On découvre également, à la même période, un couvercle de sarcophage antique décoré d'acrotères ; mais il s'agit d'un objet réutilisé, dont la position initiale est inconnue. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un espace funéraire antique aux abords du chevet de la cathédrale romane laisse présumer l'existence d'un lieu

⁷ Ces différentes découvertes sont résumées dans Bérard 1997, notice n°76.

⁸ Bouillon, Benoit 1943.

⁹ Archives du SRA Paca.

de culte ancien, autour duquel se seraient polarisées les inhumations, ou qui se serait lui-même implanté sur une nécropole préexistante, comme cela est connu sur d'autres sites épiscopaux de la région (Digne, Senez, Nice...).

Plus récemment, en 2009, un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP a permis de mettre en évidence, au sud-est des bâtiments de l'hôpital, la présence de structures antiques. Les archéologues ont reconnu deux états d'occupation successifs : un premier état attribué au Haut-Empire, qui apparaît à 0,80 m sous la surface actuelle du sol, dans lequel ont été identifiés un mur et un sol en mortier de tuileau ; un second état attribué à l'Antiquité tardive, dans lequel des murs conservés sur quatre assises forment une pièce d'environ 60 m².

LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC DE 2014

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en 2014 portait sur un périmètre beaucoup plus vaste, d'une superficie totale d'environ 12 000 m² et dont l'emprise concernait à la fois une parcelle située au sud de l'hôpital (anciens vergers) ainsi que le parc dans lequel se dressent les vestiges de la cathédrale. Huit sondages ont été réalisés sur les deux secteurs, sous la forme de grandes tranchées ouvertes à la pelle mécanique. Tous les sondages ont livré des vestiges archéologiques, dont la densité s'accroît à mesure que l'on s'approche des vestiges de l'ancienne cathédrale [Fig. 7, 8].



Fig. 7 : Plan de localisation des sondages archéologiques réalisés en 2014 (SDA 04)



Fig.8 : La tranchée [Tr3] en cours de fouille et les bâtiments de l'hôpital vus depuis le sud (SDA 04)



Fig. 9 : Tranchée [Tr3] : vue d'ensemble depuis l'est (SDA 04)

Dans la partie sud du terrain les structures archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne de 1 m à 1,50 m sous le niveau de sol actuel. Elles sont couvertes par des niveaux de dépôts alluvionnaires épais et stériles ainsi que par une couche plus fine contenant du mobilier céramique antique. Il s'agit principalement d'arases de murs, formés de galets dressés et liés à la terre, qui pourraient correspondre aux fondations de bâtiments sur solins [Fig. 9, 10]. Plus au nord, un mur a été reconnu sur une longueur de 13 m : une assise d'élévation liée au mortier y est partiellement conservée. Ces structures sont installées à la surface de niveaux limoneux très argileux, dans lesquels ont également été repérées plusieurs structures en creux (fosses, trous de poteaux) antérieures aux maçonneries, qui appartiennent à une phase d'occupation primitive du site. Ces dernières structures n'ont pratiquement pas livré de mobilier archéologique. Les dépôts limoneux sont installés sur une séquence sédimentaire formée de blocs pris dans une matrice



Fig. 10 : Tranchée [Tr2] : les murs [206] et [207], vus depuis le nord (SDA 04)



Fig. 11 : Tranchée [Tr6] : vue d'ensemble depuis l'ouest (SDA 04)

sableuse, interprétée comme un des anciens lits du Var. La présence de ces niveaux suggère que le fleuve s'est longtemps écoulé à l'emplacement du site, avant l'installation des premiers bâtiments antiques, même si l'état actuel de nos connaissances ne permet pas d'appréhender précisément la morphogénèse du réseau hydrographique.

La densité et la stratification des vestiges est beaucoup plus importante dans le secteur nord. Dans deux des tranchées, les vestiges archéologiques apparaissent ainsi jusqu'à une profondeur de plus de 3 m sous le niveau de sol actuel. Un sondage profond montre des niveaux d'occupation

et d'abandon, chargés en mobilier antique (céramique, fragment de fibule), scellés par des maçonneries, elles-mêmes liées à du mobilier antique. Enfin, d'autres arases de murs, qui apparaissent à une cinquantaine de centimètres sous le niveau de sol actuel, appartiennent à des bâtiments plus récents (périodes médiévales et modernes).

Au-devant de l'abside de la cathédrale, deux tranchées perpendiculaires ont permis de mettre au jour les fondations de la façade et du mur gouttereau nord de l'église [Fig. 11]. Toutefois, ces maçonneries ont été reprises et excavées à la période moderne, peut-être lors de la transformation de l'édifice en séminaire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les niveaux de sol ont alors été largement surbaissés comme en atteste la réalisation d'un sondage profond à l'angle nord-ouest de l'édifice. La zone située en avant de la façade occidentale est occupée par des sépultures récentes, qui apparaissent quelques dizaines de centimètres seulement sous la terre végétale. Des sondages ponctuels indiquent que ces inhumations s'installent sur des structures antérieures (médiévales ?), qui n'ont pas pu être caractérisées au cours du diagnostic. Dans la zone située au nord de l'édifice a été reconnu un mur orienté est-ouest – parallèle au mur gouttereau de la cathédrale et distant de 2,20 m par rapport à ce dernier –, de part et d'autre duquel sont installées des sépultures en coffrage de moellons et de dalles, qui lui sont postérieures. La typologie des contenants funéraires renvoie à la période médiévale. Des traces d'enduits peints conservées sur les élévations indiquent que le parement nord du mur portait un décor coloré.

D'après les résultats de l'étude géomorphologique, le secteur de la cathédrale et ses alentours immédiats auraient été implantés sur une structure géologique légèrement surélevée (isole, lambeau de terrasse ancienne, formation rocheuse ?), tandis que le secteur sud semble avoir été soumis à de nouvelles divagations du Var au cours des périodes historiques. Ce phénomène a sans doute participé au processus de rétraction de l'agglomération autour du noyau formé par le groupe épiscopal, qui se traduit archéologiquement par l'absence de vestiges postérieurs à la période antique dans la partie sud des terrains.

LES VESTIGES DE LA CIVITAS GLANATINA ?

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la localisation de la capitale de la *civitas Glanatina* sur le site de *la Seds* fait l'objet d'un large consensus depuis la synthèse de Guy Barrauol, qui relaie lui-même une historiographie solide. Le diagnostic a permis de confirmer la présence de vestiges archéologiques antiques, qui pourraient appartenir à cette agglomération, comme cela avait déjà été pressenti à la suite des découvertes fortuites des années 1980 et du diagnostic de 2009. Ces vestiges se développent largement vers le sud, sous les anciens vergers. Toutefois, leur état de conservation est médiocre. Les bâtiments sont très arasés et seules subsistent les fondations des murs, souvent liées à la terre, ainsi que des structures en creux, dont les contours et les remplissages sont difficilement lisibles dans les anciens dépôts de crues argileux. L'espacement des maçonneries est trop important pour espérer restituer une trame urbaine à partir des seules données du diagnostic. Leur dégagement extensif produirait sans doute des résultats plus spectaculaires. Les structures sont installées sur des alluvions anciennes, qui témoignent d'une activité hydrographique soutenue en période pré-antique (dépôts torrentiels). La stabilisation du cours du Var dans un périmètre plus éloigné aurait alors permis l'installation humaine, qui ne semble pas antérieure à la période augustéenne¹⁰. L'articulation entre les deux événements reste toutefois à établir : en effet, est-ce la stabilisation du régime hydrographique, sous l'action de changements climatiques qui a permis l'anthropisation de la plaine ; ou bien l'action humaine a-t-elle eu justement pour objet de canaliser le cours d'eau pour permettre l'occupation de la zone de plaine¹¹ ? Si l'occupation du Haut-Empire semble avérée, les données restent en tout cas trop maigres pour avancer de nouvelles hypothèses sur la topographie monumentale de l'agglomération romaine. Du reste, le cortège céramique recueilli au cours de l'opération n'apporte guère d'éléments de datation suffisamment précis pour affiner l'attribution chronologique des structures identifiées, au-delà d'une large fourchette antique.

¹⁰ La localisation de l'occupation préromaine demeure donc inconnue à ce jour.

¹¹ Sur l'hypothèse d'un « calme hydrologique » dans les Alpes à la période romaine, voir Leveau, Rémy 2008, p. 47-102.

C'est peut-être plus au nord qu'il faudrait rechercher les édifices publics qui auraient pu composer le cœur de l'agglomération, puisque les vestiges antiques semblent plus conséquents à l'approche des bâtiments de l'hôpital. On peut dresser le même constat à propos des découvertes réalisées en 2009, au sud-est de l'hôpital. Dans ce secteur, les bâtiments ont vraisemblablement été successivement abandonnés, puis réutilisés ou reconstruits au cours de la période antique, puis à nouveau abandonnés. Dans la tranchée [Tr5], des sépultures recoupent les niveaux de démolition et marquent une nouvelle séquence d'occupation du site, peut-être au cours de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. Plus au nord, aux abords immédiats de la cathédrale romane, les vestiges antiques n'apparaissent que de façon sporadique, notamment à travers le mobilier résiduel retrouvé dans les niveaux supérieurs : l'intensité des aménagements médiévaux et modernes a sans doute masqué en grande partie les structures plus anciennes, quand elle ne les a pas purement et simplement fait disparaître.

UN ABANDON PROGRESSIF ?

L'historiographie traditionnelle situe l'abandon définitif de l'agglomération de *la Seds* à différentes périodes du Moyen Âge. Honoré Bouche place ainsi cet événement très tôt, dès le VII^e siècle, tandis que les historiens Féraud et Achard datent le transfert complet de l'habitat à Entrevaux au XIV^e siècle. Ces auteurs ne se sont jamais départis d'une vision catastrophiste, selon laquelle l'agglomération aurait été constamment soumise aux ravages des pillards – lombards, sarrasins, routiers et huguenots – et aux dégâts causés par les événements naturels – en l'occurrence les crues torrentielles du Var. Cependant, même si cette analyse historique déterministe repose pour partie sur des faits avérés, les événements ne doivent pas être envisagés de façon aussi linéaire et caricaturale. Nous ne savons pas précisément à quelle période remonte la fondation de la ville d'Entrevaux.

Bien qu'aucune fouille archéologique n'ait jamais été entreprise dans le périmètre de l'agglomération, on peut supposer que ce piton rocheux, qui bénéficie d'une position privilégiée à l'entrée de la cluse, ait été occupé depuis une période ancienne, même de façon sporadique. Le castrum d'*Antrevals*, qui n'est pas évoqué dans la documentation monastique du XI^e siècle, apparaît pour la première fois dans les listes des *castra* du comté de Provence établies vers 1244, puis dans les enquêtes comtales de 1251 et 1297. Par la suite, une église paroissiale de *Intervallibus* est mentionnée dans la documentation ecclésiastique du XIV^e siècle¹². Il s'agit sans doute de l'église Saint-Martin, qui se situait au cœur de la ville basse, à l'emplacement de l'actuelle place Charles Panier. Elle apparaît sur un plan levé en 1753, sous la forme d'un édifice à trois nefs, terminé par une abside semi-circulaire¹³. La documentation textuelle, et notamment les enquêtes comtales du XIII^e siècle, attestent que les deux pôles d'habitat d'Entrevaux et de *la Seds* coexistèrent pendant longtemps.

Les motifs exacts pour lesquels les vestiges médiévaux et modernes sont totalement absents de la partie sud du terrain restent donc à établir. Ils soulèvent, là encore, plusieurs questions inhérentes à la topographie du site et à son inscription dans l'environnement. En effet, l'hypothèse retenue par Guy Barruol, à la suite des auteurs anciens, était celle d'un enfouissement progressif du site antique sous les apports des crues répétées et dévastatrices du Var. Lucas Martin avait déjà contredit cette hypothèse, invoquant l'absence de dépôts torrentiels au-dessus des maçonneries antiques dégagées en 2009. Les résultats de l'opération de 2014 nuancent ces deux visions. En effet, il semble bien, notamment dans le secteur sud, que des épisodes de crues aient contribué à sceller certaines phases d'occupation antique. Toutefois, il s'agit de dépôts limoneux et non pas d'apports torrentiels. En somme, rien ne laisse présumer que l'un des bras du Var ait pu, au cours des périodes historiques, à nouveau divaguer sur l'emplacement du site. Si les dépôts limoneux identifiés dans la zone sud ont pu marquer des phases successives d'abandon et de réoccupation, il serait prématuré d'invoquer ces épisodes pour justifier la rétractation ou l'abandon

de l'agglomération, qui peut résulter d'une multiplicité de facteurs. De même, la différence de niveaux et de stratification entre les deux secteurs peut avoir été provoquée par différents phénomènes, qui ne sont pas exclusifs les uns des autres. Il est ainsi possible d'invoquer l'existence d'un promontoire naturel à l'emplacement actuel de la cathédrale et à son pourtour immédiat, qui aurait permis de préserver cette zone après un regain de l'activité fluviale au cours du haut Moyen Âge (et qui aurait alors également favorisé l'implantation de la ville dans un secteur relativement préservé des crues). Mais on peut aussi imaginer une densité plus importante de bâtiments à l'emplacement de la cathédrale, qui aurait provoqué la formation progressive d'un « tertre », exhausant artificiellement les terrains jusqu'à nos jours.

LE MAINTIEN DE LA FONCTION RELIGIEUSE

De l'installation et de l'évolution de la cathédrale et du groupe épiscopal à partir du VI^e siècle, il faut bien convenir que nous ignorons encore à peu près tout. Nous savons cependant que le site de *Glandèves* conserve une fonction religieuse importante même après le développement du castrum d'*Antrevals*, puisqu'il demeure siège de l'évêque jusqu'au transfert du siège épiscopal vers Entrevaux au début du XVII^e siècle¹⁴.

Les actes des conciles – c'est-à-dire les réunions qui regroupent les évêques aux premiers temps du christianisme – nous apprennent que la *civitas Glannatina* abrite une communauté chrétienne à partir du VI^e siècle au plus tard¹⁵. Les premiers évêques connus sont *Claudius*, qui signe au concile d'Orléans en 541 ; *Basilus* qui apparaît également à Orléans en 549 ; *Promotus* qui est mentionné en 573 à Paris puis enfin *Agrecius*, qui est présent en 585 au concile de Mâcon. Comme dans la plupart des diocèses du sud des Alpes, les listes épiscopales s'interrompent assez précocement, dès la fin du VI^e siècle, et on perd la trace des évêques de *Glandèves* pendant plus de quatre siècles, jusqu'à ce que soit à nouveau mentionné en

991 l'évêque Gui I^{er} ou *Wido*, ancien abbé de Saint-Chaffre¹⁶.

Les sondages pratiqués au plus près de l'abside de l'église romane ne permettent guère de préciser les origines de l'édifice : les substructures de la nef romane semblent en effet avoir en grande partie disparues lors des travaux d'aménagement du séminaire au XVIII^e siècle et les autres vestiges qui pourraient se rattacher à cette phase d'occupation sont sans doute masqués par les structures les plus récentes, qu'il n'a pas été possible de fouiller lors du diagnostic. On remarque néanmoins la présence de maçonneries anciennes, comme le mur qui se développe au nord de l'édifice auquel est accolé une sépulture qui pourrait dater de l'époque carolingienne. De même, à l'emplacement supposé de la façade de la cathédrale romane, la présence de maçonneries scellées par un niveau contenant du mobilier céramique X^e-XI^e siècle laisse présumer l'existence de structures du haut Moyen Âge, liées au groupe épiscopal. Plus au sud, certains aménagements qui s'accroissent ou qui recouvrent les maçonneries antiques pourraient appartenir à une phase d'occupation de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, qu'il conviendrait, là aussi, de mieux dater et caractériser. La présence de sépulture dans la tranchée [Tr5] atteste en tout cas d'une extension importante de l'aire funéraire en direction du sud.

¹⁴ Le déplacement du siège d'une cathédrale à la fin du Moyen Âge, corrélé aux dynamiques d'évolution de l'habitat, est un phénomène couramment attesté en Provence, comme à Digne-les-Bains, Vaison-la-Romaine ou Riez. Sur cette question, voir les travaux de Paul-Albert Février, qui font toujours autorité (Février 1964).

¹⁵ Le premier évêque mentionné est un certain *Claudius*, attesté en 541 lors du concile d'Orléans (Barruol 2004).

¹⁶ Fisquet 1864, p. 301-302.

¹² Clouzot 1923, p. 265.

¹³ Voir le *Plan d'Entrevaux pour servir au projet de l'année 1753* (BNF, ms 6446). L'ancienne église Saint-Martin, désaffectée après la Révolution, est démolie en 1806 pour permettre l'agrandissement de la place Charles Panier.



Fig. 12 : Vue de détail du soubassement et des moulures du chevet de la cathédrale (Mathias Dupuis)

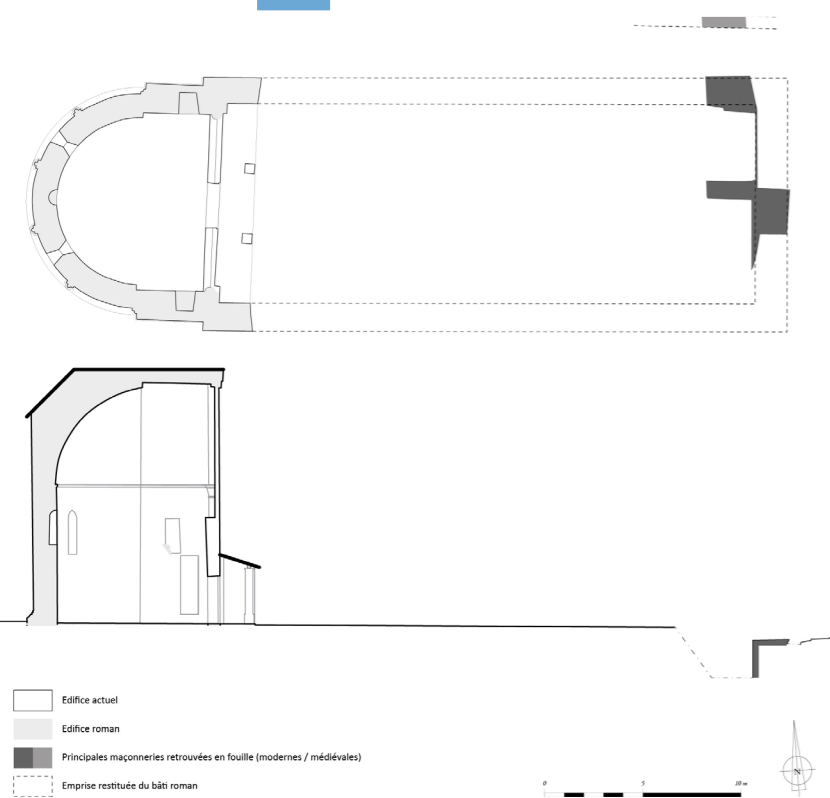


Fig.13 : Plan et profil de la cathédrale (Mathias Dupuis, SDA 04)

L'historien d'art Jacques Thirion propose de placer la construction de la cathédrale romane sous l'épiscopat d'Isnard (vers 1189)¹⁷. Les dispositions générales du bâtiment, sa mise en œuvre et la nature du décor architectural, réduit à son expression minimale [Fig. 12], invitent en effet à rapprocher l'édification de la cathédrale de Glandèves des grands chantiers du roman tardif des Alpes méridionales, tels ceux des cathédrales de Digne, de Senez ou de Grasse¹⁸. Il paraît toutefois prématuré, sans autres indications que les caractéristiques stylistiques de l'édifice, de proposer une datation plus précise qu'une large fourchette comprise entre 1175 et 1250.

On peut en outre s'appuyer sur la présence d'un important massif de maçonnerie, dont l'orientation est identique à celle de l'abside, pour restituer une nef longue de 27 m dans l'œuvre [Fig. 13] – soit un peu moins qu'à Digne et Senez – au-devant de laquelle se développe une vaste zone d'inhumation, utilisée jusqu'à la période moderne. En outre, en se fondant sur les exemples des édifices contemporains, on peut supposer que la nef était voûtée par un berceau brisé, soutenu par des arcs doubleaux, semblables à celui qui délimite encore la travée de chœur et dans lequel a été construit le mur de remplissage moderne. La hauteur sous voûte de la travée de chœur, qui s'élève à 12 m, donne un aperçu de la hauteur à laquelle devait culminer la voûte de la nef. Là-encore, ce chiffre est proche des dimensions de Senez (14 m). Étant donnée la portée de la voûte, il est probable que les murs gouttereaux aient été rythmés par des colonnes engagées, comme à Allos et peut-être aussi par des arcs de décharge, comme à Digne.

¹⁷ Viré 1992, p. 11-22.

¹⁸ Dupuis, Thévenon 2015.

LE TRANSFERT DE LA CATHÉDRALE VERS ENTREVAUX

Malgré la désertion progressive de l'habitat, la cathédrale conserve son rôle liturgique et sacerdotal. Nous savons ainsi que l'évêque Jean Boniface (1404-1427) réunit une assemblée capitulaire *in ecclesia Beate Maria* le 27 juin 1417. Le déplacement définitif du siège intervient à partir de 1603, après que le chapitre eut pris la décision de s'installer définitivement à Entrevaux. Les travaux de la nouvelle cathédrale débutent en 1604 et le transfert officiel est prononcé quelques années plus tard, en 1609, sous l'épiscopat de Clément Isnard (1593-1609). Pour autant, la construction de la nouvelle cathédrale à Entrevaux ne provoque pas l'abandon complet du site de *la Seds*, puisque les prélats – qui gardent le titre antique d'évêques de Glandèves – choisissent d'y conserver leur résidence, jusqu'à la disparition définitive du siège après la Révolution. Ils résidaient auparavant dans une vaste bastide, installée depuis le XIII^e siècle sur les hauteurs qui dominent la plaine du Var au sud, qui devint leur résidence d'été

après la construction du palais épiscopal, édifié en 1654 sous l'épiscopat de Jean-Dominique Ithier (1654-1672). En 1664, selon le témoignage de l'historien Honoré Bouche il ne reste plus à la Seds que « *la seule maison de l'Évêque prez des vieilles mesures de l'église cathédrale* ». Parallèlement, une partie des matériaux provenant des bâtiments du groupe épiscopal est réutilisée au cours de la première moitié du XVII^e siècle pour édifier la nouvelle cathédrale.

Plusieurs traces d'aménagements datés de ces périodes ont été découvertes lors du diagnostic de 2014, notamment dans la tranchée [Tr4], où la partie méridionale d'un grand bâtiment a été mise au jour. Cet édifice pourrait être lié la reconstruction du palais épiscopal au cours du XVIII^e siècle, dont on sait qu'il se composait d'une grande galerie se développant vers l'ouest, comme en atteste les documents d'archive¹⁹ ainsi qu'un plan daté de 1693 [Fig. 14].

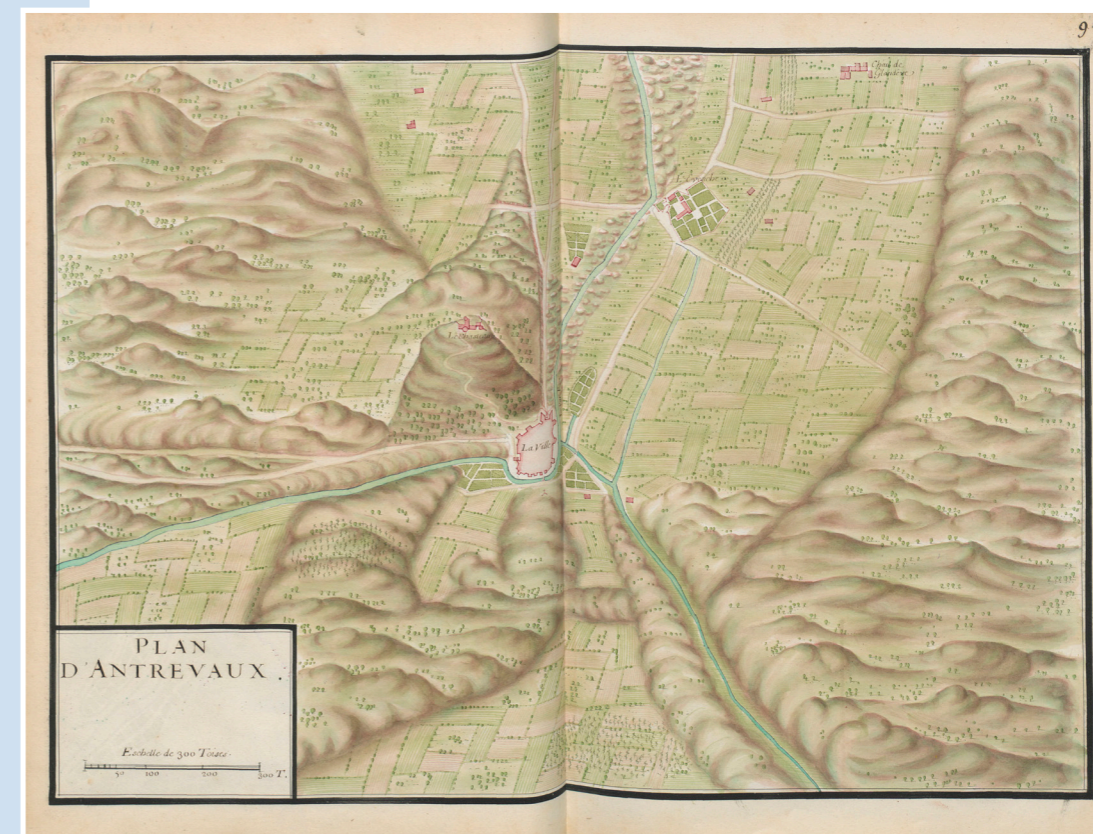


Fig.14 : Ce plan daté de 1693 montre bien la disposition des sites d'Entrevaux et de Glandèves ainsi que la présence sur ce dernier des bâtiments aménagés par les évêques au cours de la période moderne (Plan d'Entrevaux, Recueil des plans des places du Royaume, divisées en province, faites en l'an 1693, BNF, département Cartes et plans)

¹⁹ Le rapport d'estimation des biens nationaux, daté du 12 janvier 1791, mentionne notamment parmi les domaines de l'évêché des « *palais, galerie, écuries, granges, cour, puits, poulailler, avant cour, aire, jardins, pré, terre, souches, arbres fruitiers et autre non fruitiers garnissant des allées et promenades, le tout terrain clos d'un mur en maçonnerie à la Seds* ». Il évoque également le « *séminaire de Glandèves : maison, chapelle, basse cour et jardin à la Seds* » [AD04, Rapport d'estimation des biens nationaux, 1Q62]. Un supplément au rapport, daté du 23 février de la même année, détaille la composition du palais épiscopal, formé de « *deux salons d'hiver, deux d'été, d'une autre de compagnie, six chambres, cinq antichambres, quatre cabinets ou garde meubles, une cuisine, un réfectoire, un four, boulangerie et greniers, une galerie au bout de laquelle se trouve une chapelle et finalement quatorze capucines* ». Le séminaire, quand-à-lui, est formé « *d'une cave, cuves, tonnaux, puits, four, boulangerie, cuisine, greniers, réfectoire, chapelle, chœur, sacristie, sales, chambres* » [AD04, Supplément de rapport des bâtiments nationaux, 1Q62].

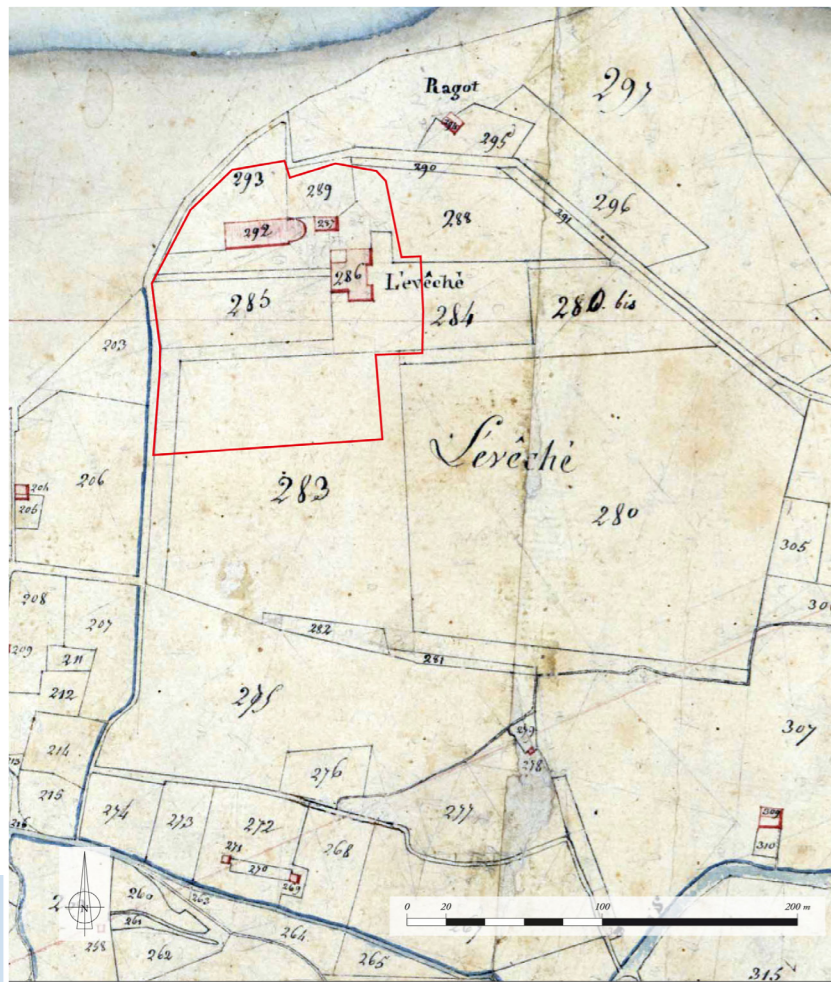


Fig. 15 : Extrait du cadastre de 1816 (section C1) et périmètre de l'opération de diagnostic (Archives départementales des Alpes de Haute-Provence)

Puis, en 1771, l'ancienne cathédrale est transformée en séminaire sous l'épiscopat de Gaspard de Tressemanes (1755-1771), afin d'y loger une communauté de Bernardines auparavant installées à Entrevaux. Après la Révolution, le siège épiscopal disparaît au profit du nouveau diocèse de Digne dont les limites sont calquées sur celles du nouveau département des Basses-Alpes, puis l'ensemble du domaine est vendu comme bien national. Le bâtiment du séminaire subsiste durant quelques décennies, car il apparaît encore sur le cadastre napoléonien levé en 1816 [Fig. 15], puis il est en partie démoli, à l'exception de l'abside qui est fermée par un mur et réutilisée comme grange. Enfin, en 1883, le palais épiscopal, qui était resté pratiquement intact, est transformé en pensionnat religieux de jeunes filles par les Dames du Sacré-Coeur de Marie de Gap. Défiguré par les travaux de 1983, ce dernier abrite désormais l'hôpital local, après que le domaine de Glandèves ait été cédé à la commune d'Entrevaux au début des années 1980. L'abside de la cathédrale romane, ainsi que les parcelles adjacentes ont été inscrits comme Monuments historiques le 27 juin 1996.

EN CONCLUSION : DES RECHERCHES À POURSUIVRE...

Le site archéologique de *la Seds*, emplacement supposé de la capitale de la *civitas Glanatina*, puis siège de l'évêché primitif de Glandèves, constitue un enjeu archéologique majeur pour la connaissance des hautes vallées du sud des Alpes entre l'Antiquité et le Moyen Âge. En effet, de nombreuses interrogations demeurent sur la nature et la topographie des agglomérations alpines créées après le rattachement des *Alpes Maritimae* à l'Empire romain²⁰. De même, les modalités d'implantation des premiers édifices chrétiens, ainsi que l'évolution des groupes épiscopaux et de leur environnement au cours du Moyen Âge restent peu étudiées dans ces régions de montagne. De ces deux points de vue, le site de *la Seds* constitue une réserve archéologique largement inexplorée, puisque l'abandon de l'agglomération au profit du site fortifié d'Entrevaux au cours du Moyen Âge a permis de maintenir les vestiges archéologiques dans une zone préservée de l'urbanisme moderne et contemporain. Au-delà des seules questions de topographie urbaine et religieuse, l'emplacement du site, dans la plaine alluviale du Var, fréquemment soumise aux inondations, interroge sur les interactions entre l'homme et son milieu, ainsi que sur les logiques de gestion du risque naturel dans les sociétés antiques et médiévales. ●

BIBLIOGRAPHIE

- Barruol 1969 : G. Barruol, « Deux cités de la Province des Alpes Maritimes : Glandève et Briançonnet », *Rev. Études Ligures* 35/1-3, 1969, p. 231-276.
- Barruol 2004 : G. Barruol, « Glandève / Glanate (Alpes-de-Haute-Provence) », dans A. Ferdière (dir.), *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive (actes du colloque Tours 6-8 mars 2003)*, Tours, FERACF, 2004, p. 429-430, https://www.persee.fr/issue/sracf_1159-7151_2004_act_25_1.
- Beaujard, Prévot 2004 : B. Beaujard, F. Prévot, « Introduction à l'étude des capitales "éphémères" de la Gaule (Ier s.-début VIIe s.) », dans A. Ferdière (dir.), *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive (actes du colloque Tours 6-8 mars 2003)*, Tours, FERACF, 2004, p. 17-37, https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2004_act_25_1_1151.
- Bérard 1997 : G. Bérard, *Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1997.
- Bouche 1664 : H. Bouche, *La Chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, Aix-en-Provence, C. David, 1664.
- Bouillon, Benoît 1943 : E. Bouillon, F. Benoît, « Provence », *Gallia* 1/2, 1943, p. 273-285.
- Clouzot 1923 : É. Clouzot (dir.), *Pouillés de la Province d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Paris, Imprimerie Nationale, 1923.
- Dupuis, Thévenon 2015 : M. Dupuis, L. Thévenon, « Glandèves et Entrevaux, Notre-Dame de la Seds et Notre-Dame de l'Assomption », dans Y. Codou, T. Pécout (dir.), *Cathédrales de Provence*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2015, p. 366-382.
- Février 1964 : P.-A. Février, *Le développement urbain en Provence: de l'époque romaine à la fin du XIVe siècle*, Paris, E. de Boccard, 1964.
- Fisquet 1864 : H. Fisquet, *La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Digne - 1e partie contenant Digne et Riez*, Paris, E. Repos, 1864, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k204180j> (consulté le 30/10/2016).
- Leveau, Rémy 2008 : P. Leveau, B. Rémy, *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine (actes du colloque international « La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine », 6, 7 et 8 octobre 2006, Grenoble, Université Pierre Mendès France, UFR Sciences Humaines)*, s.l., CRHIPA, 2008, <http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01117995> (consulté le 05/11/2016).
- Morabito 2010a : S. Morabito, « Entre Narbonnaise et Italie : le territoire de la Province des Alpes Maritimae pendant l'Antiquité romaine (Ier s. av. J.-C. - Ve s. apr. J.-C.) », *Gallia* 67/2, 2010, p. 99-124.
- Morabito 2010b : S. Morabito, *Inscriptions latines des Alpes maritimes*, Nice, IPAAM, 2010.
- Segard 2009 : M. Segard, *Les Alpes occidentales romaines : développement urbain et exploitation des ressources [des régions de montagne] (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*, s.l., Publications du Centre Camille Jullian, 2009, <http://books.openedition.org/pccj/110> (consulté le 16/05/2020).
- Viré 1992 : M.-M. Viré (dir.), *Les cathédrales (Tome 1) : Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez, Digne-les-Bains*, Annales de Haute-Provence, 1992.

